

Autorisation de visite technique

Vous avez coché au moins une case et/ou indiqué des commentaires dans la rubrique "Autres", et vous sollicitez l'aide de la Caf dans le cadre d'une action de lutte contre la non-décence de votre logement.

Après étude de votre demande, la Caf pourra désigner un professionnel pour effectuer une visite technique de votre logement.

Dans cette hypothèse, je soussigné(e),
locataire du logement situé
à, déclare solliciter et accepter une visite technique de mon logement.

J'accepte que les photos prises dans le cadre de cette visite soient ajoutées au rapport qui sera établi :

oui non

J'accepte que les pages 3 et 4 de ce formulaire soient communiquées aux partenaires associés à la Caf dans le cadre de la lutte contre la non-décence des logements en Tarn-et-Garonne :

oui non

Votre bailleur peut être convié à la visite. Si vous ne souhaitez pas sa présence, veuillez nous l'indiquer en toutes lettres ci-après :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A,
le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature

(Faire précéder de la mention "lu et approuvé".)

Merci de rappeler

Votre numéro allocataire |_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre nom Votre prénom

Votre numéro de téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre adresse mail

Je certifie sincères et véritables tous les termes de ma déclaration. Je m'engage à signaler à la caisse d'allocations Familiales de Tarn-et-Garonne tous les changements qui la modifieraient.

Déclaration sur l'honneur : La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. L 554-1 du Code de la Sécurité sociale. Art. 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art. L 583-3 du Code de la Sécurité Sociale).

Depuis la loi « informatique et libertés » du 6/01/1978 modifiée, du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25/5/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à Madame la Directrice de la Caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne, 329 avenue du Danemark – CS 90780 – 82047 Montauban Cedex.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A,
le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature



Vous pensez que votre logement est non-décent ?

La Caf peut vous aider !



adil⁸²



329, av du Danemark CS 90780 82047 MONTAUBAN cedex

3230 Service gratuit + prix appel

caf.fr

